



INFO-RETRAITE

FORUMS DES RÉGIMES DE RETRAITE SECTEUR PRIVÉ DE LA FEESP

État des lieux – Février 2014

Dans la foulée du rapport D'Amours, nous avons été convoqués, par le gouvernement, à une série de trois forums visant à trancher le débat entre patrons et syndicats sur les régimes de retraite et à évaluer les façons d'assurer leur pérennité. La démarche portera sur les régimes de retraite des municipalités, des universités et du secteur privé et devrait s'échelonner sur une période de deux ans : l'adoption de projets de loi est prévue pour l'été et 12 mois de négociations suivront. Six mois se dérouleront par la suite devant la Commission des relations du travail, pour les parties qui ne se seraient pas entendues.

D'UN POINT DE VUE GÉNÉRAL

Les forums ont débuté dans la semaine du 21 janvier. Les rencontres ont permis de mettre la table en ce qui a trait au déroulement des travaux. La Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), de concert avec la CSN, a participé activement aux discussions. D'un côté, nous sommes satisfaits de constater que le but du gouvernement est de consolider les régimes de retraite à prestations déterminées. Comme le précisait le rapport D'Amours lui-même, ceux-ci demeurent le meilleur moyen pour assurer une retraite convenable à toutes et à tous.

C'est à partir de certains constats concernant les régimes de retraite du secteur privé que la CSN a développé sa position dans ce dossier :

CONSTATS :

- Les régimes de retraite des entreprises du secteur privé sont dans la tourmente depuis plusieurs années.
- Ils ont fait l'objet de nombreuses coupes et restructurations, et plusieurs ont été transformés en régime à cotisation déterminée
- Nous n'accepterons pas que les moyens adoptés de façon législative viennent pénaliser ceux qui ont été le plus actifs dans la recherche de solutions.

IL FAUT DONC :

- Mettre en place des règles et des méthodes de financement adéquates pour assurer des retraites décentes à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du Québec
- Assurer un leadership politique afin de donner aux employeurs et aux syndicats des outils qui leur permettront de négocier des régimes à prestations déterminées
 - solides et équitables
 - qui survivront dans le temps
 - qui seront accessibles au plus grand nombre

Il n'est pas envisageable de passer six mois à participer à l'élaboration d'un projet de loi qui enlèverait le peu qu'il reste aux travailleuses et aux travailleurs du secteur privé. C'est d'un cadre de financement mieux adapté dont nous avons besoin pour la durabilité des régimes à prestations déterminées, et non d'une restructuration des régimes actuels. C'est ce qui sera mis de l'avant au sein du comité technique mis en place à la suite de cette première rencontre sur les régimes de retraite du secteur privé. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés à cet effet.

Restez à l'affût!